



La Tribune de Genève SA  
1211 Genève 11  
022/ 322 40 00  
www.tdg.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 54'068  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 520.1  
Abo-Nr.: 1079516  
Seite: 18  
Fläche: 10'266 mm<sup>2</sup>

## Les voyages des élus trop gourmands en CO<sub>2</sub>?

### Les Verts de Versoix réclament une compensation des émissions lors des déplacements municipaux

Les écologistes de Versoix ont déposé lundi une motion réclamant la compensation des émissions de CO<sub>2</sub> liées aux déplacements des élus versoisiens. Le texte propose que la Mairie verse un pourcentage défini par élu à des organismes finançant des projets de développement durable. «Chaque année, le Conseil municipal organise un voyage de loisirs pour ses membres, rappelle l'écologiste

Jean-François Sauter. En 2011, notre sortie impliquera un trajet en avion. Et le Conseil administratif est lui aussi appelé à voyager parfois. La commune doit être cohérente avec ses engagements et son label de Cité de l'énergie.» Pour les Verts, il s'agit clairement de conserver ces voyages, importants pour les relations entre les élus. Et la valeur du geste serait surtout symbolique. Selon la motion, la prochaine sortie à Bruxelles devrait dégager environ 0,3 t de CO<sub>2</sub> par passager. Une compensation par le biais de la fondation suisse myclimate.org coûterait 10 fr. par personne ou 34 fr. si la

Mairie optait pour un programme ayant un impact direct en Suisse.

Le radical Serge Pellaton va même plus loin en réclamant une participation personnelle des élus. «Il n'y a pas de raison que ce soit la commune qui passe à la caisse, tonne le radical. Ces voyages sont facultatifs et les gens qui choisissent d'y participer n'ont qu'à payer eux-mêmes leur contribution environnementale.»

La motion est partie en commission et devrait être votée ce printemps encore.

**Isabel Jan-Hess**